

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Faire des difficultés, une opportunité d'avenir pour les habitants du Grand Estp.3

ENVIRONNEMENT

Feu vert pour accélérer la transition écologiquep.4

SANTE

Qualité de vie en Grand Est : la Région présente sa feuille de route Santé 2021-2027p.6

AUTRES POINTSp.7

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Faire des difficultés, une opportunité d'avenir pour les habitants du Grand Est

Les élus du Conseil régional du Grand Est, réunis ce jour en séance plénière, ont acté les orientations budgétaires pour 2021. Elles répondent à un double objectif : assurer la sauvegarde de l'économie locale et apporter de nouvelles perspectives d'avenir à l'ensemble des habitants du Grand Est. A ce titre, la Région souhaite devenir un territoire de référence, en France et en Europe, en matière de transitions économiques, écologiques et numériques, où l'humain est au cœur de la stratégie.

* * *

Les grandes tendances budgétaires pour l'année à venir n'échappent pas aux conséquences économiques, sanitaires, sociales et humaines de la crise de la COVID-19 en Grand Est. Fortement inspirées par la situation d'urgence, **ces orientations témoignent de la volonté de la Collectivité de faire région ensemble ; elles sont empreintes d'entraide et de solidarité et portées dans l'intérêt des territoires.**

Elles poursuivent les ambitions menées et intensifiées au travers du [Business Act Grand Est](#) :

- Relancer une croissance économique grâce notamment au savoir-faire industriel.
- Donner un égal accès aux soins et à l'éducation au moyen du numérique.
- Garantir la préservation de l'environnement.

La gestion rigoureuse de la Région entamée dès le début de mandat permettra de mobiliser plus de 3,3 milliards d'euros sur la période 2021 – 2023. Ce budget est particulièrement audacieux puisqu'il prévoit pour 2021, plus d'1,1 milliard d'euros d'investissement opérationnel, soit une progression de 25 % par rapport au budget 2020. Mobilisant fonds régionaux et européens, il permet d'être davantage réactif et agile face aux difficultés que les habitants du Grand Est rencontrent, mais aussi d'investir sur les territoires pour un avenir plus serein.

BUDGET 2021 : CONSTRUIRE ENSEMBLE DEMAIN

Pour y parvenir, la Région entend mettre en œuvre des pratiques durables qui se traduisent par 2 ambitions :

- 1. Une transition écologique efficace, au cœur du plan de relance** : pour engager des évolutions nécessaires et profondes dans l'ensemble des politiques et dispositifs régionaux, se concrétisant par des plans d'actions offensifs dans les lycées, pour la mobilité durable, en faveur de l'agriculture, la viticulture, dans le développement de l'hydrogène...
- 2. Renforcer le niveau d'investissement** : notamment pour les secteurs de l'industrie, du numérique et de l'environnement, par une hausse de plus de 40 % des investissements consacrés à l'attractivité du territoire en 2021.

ENVIRONNEMENT

Feu vert pour accélérer la transition écologique en Grand Est !

Les enjeux environnementaux et le développement de pratiques et technologies vertueuses constituent le fil conducteur de toutes les politiques de la Région. Avec la crise, la prise de conscience des défis écologiques à relever s'est accélérée. La Région poursuit et amplifie ses actions en faveur de la transition énergétique et des économies de ressources, indispensables à la survie de notre planète.

A l'occasion de la séance plénière de ce jour, la Région a approuvé la stratégie 2020-2030 pour le déploiement de la filière hydrogène en Grand Est, deux conventions de partenariat pour renforcer les actions de biodiversité et un contrat d'objectif territorial sur les énergies renouvelables avec l'ADEME qui constitue une première en France.

L'hydrogène : le nouveau challenge de la transition énergétique en Grand Est

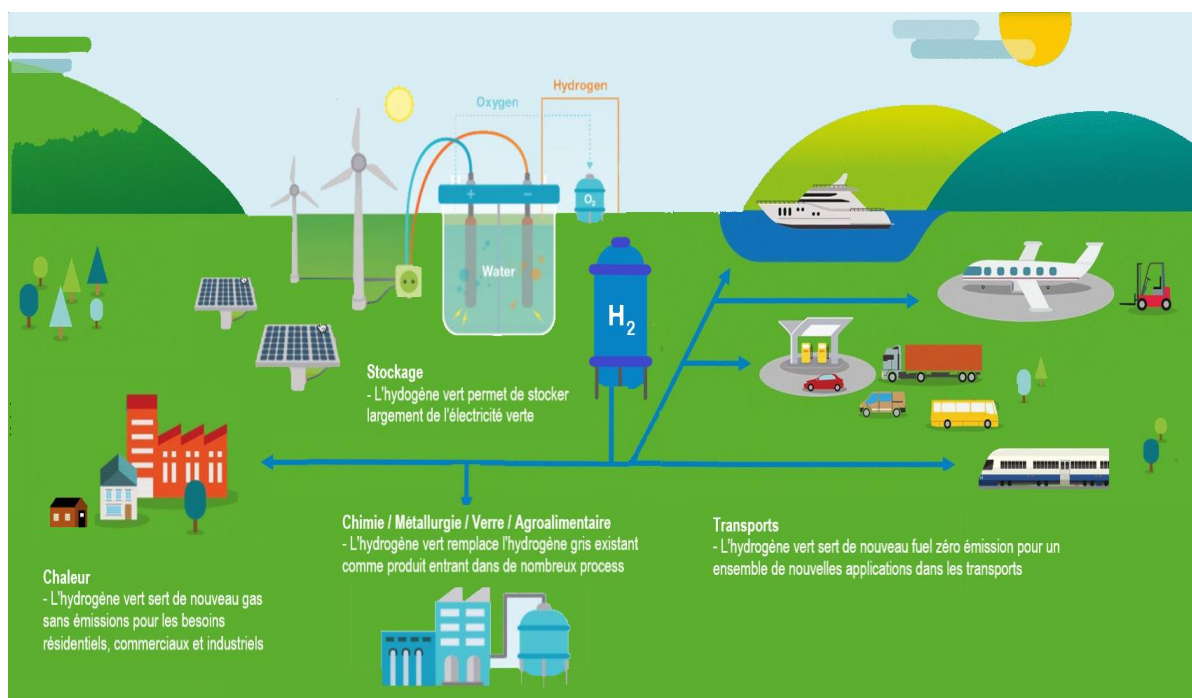
Afin de lutter contre le changement climatique, développer des solutions alternatives aux énergies fossiles est une nécessité. Parmi ces alternatives, l'hydrogène recèle de nombreuses potentialités.

Alors que les enjeux environnementaux guident plus que jamais les politiques de la Région, la stratégie régionale hydrogène adoptée ce jour, vise à déployer un plan d'actions intégrant toute la filière, de la production aux usages (industriels, stations de ravitaillement, moyens de transports) en passant par le stockage et la distribution.

Pour les industries comme pour les territoires, l'hydrogène est la clé pour décarboner massivement les usages et représente une opportunité pour les entreprises d'investir dans ces technologies d'avenir.

La stratégie 2020-2030 de déploiement de la filière hydrogène en Grand Est se décline selon les axes suivants :

- **Positionner l'hydrogène dans un mix énergétique pour les besoins des territoires**
- **Développer une mobilité lourde (ferroviaire, véhicules lourds, transport fluvial et maritime) décarbonée**
- **Engager l'industrie dans la filière hydrogène et décarboner ses usages**
- **Favoriser l'accès à l'information et développer les compétences**
- **Organiser la gouvernance en lien avec les plans nationaux et européens**



Parmi les objectifs inscrits dans cette feuille de route hydrogène, on peut notamment citer : le déploiement de 5 unités de production massives, la mise en service de 30 stations de ravitaillement, des projets de transport et de stockage, la transformation de l'alimentation énergétique d'industries et de moyens de transports (poids lourds, péniches, trains, bus, etc.) en énergie verte hydrogène, la mise en place d'actions de formation ciblées pour accélérer la transition des entreprises vers l'hydrogène, etc.

Des partenariats en faveur de la Biodiversité

Dans le cadre de la [stratégie régionale Biodiversité](#), adoptée en juillet dernier, deux conventions de partenariats ont été approuvées ce jour :

➤ **Le partenariat 2020-2027 avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Parc national de Forêt**

L'objectif de ce partenariat est de parvenir à articuler les différentes politiques régionales avec les orientations de la charte du Parc national pour des actions d'excellence en matière de développement durable, de préservation et de mise en valeur des patrimoines.

Composé à 90% de forêts anciennes, le Parc national de Forêt présente un patrimoine exceptionnel qu'il faut protéger. L'ambition est d'en faire un territoire d'expérimentation de pointe notamment pour l'émergence d'une nouvelle sylviculture des essences feuillues, en cohérence avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels.

Parmi les actions qui pourront être soutenues dans le cadre de ce partenariat, on peut citer le projet « eau et agriculture durable du Châtillonnais », le projet de restauration par une approche agro-écologique d'une trame verte locale ou encore le développement d'une filière « végétale locale » initiée en Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté.

➤ **Le partenariat 2021-2023 avec la Banque des Territoires et CDC Biodiversité**

La Région Grand Est, la Banque des Territoires et CDC Biodiversité ont souhaité formaliser leurs objectifs communs sur la période 2021-2023 en faveur de la biodiversité, de la transition écologique et de l'agriculture. Ce partenariat vise la préservation et la promotion de la biodiversité du Grand Est ainsi que l'expérimentation de nouvelles pratiques agricoles écologiques contribuant à la production d'une alimentation durable. Il s'agira en outre de déployer le programme [Nature 2050](#) en Grand Est qui vise la mobilisation de financements privés en faveur de la biodiversité, d'engager les entreprises pour mesurer leur propre empreinte biodiversité de valoriser les friches urbaines, de développer l'éco-tourisme, de préserver les écosystèmes issus du cycle de l'eau, etc.

Un contrat d'objectifs territorial sur les énergies renouvelables en Grand Est : une première en France

La Région Grand Est et l'ADEME s'engagent à conclure un **contrat d'objectifs territorial (COT) sur les énergies renouvelables 2021-2023**. Ce contrat est **une 1^{ère} en France à l'échelle régionale**.

Pour la Région dont l'ambition est de devenir une région à énergie positive et bas-carbone à l'horizon 2050, ce contrat permettra de soutenir les opérations d'énergies renouvelables thermiques (biomasse, solaire, géothermie) sur le territoire et de renforcer la dynamique déjà existante, dont le dispositif [Climaxion](#).

En amont de ce COT, un état des lieux est nécessaire afin de définir les objectifs et d'estimer les potentiels de production. Une fois cette étude réalisée, le COT pourra être signé. Il fixera les engagements, notamment le nombre d'installations thermiques attendues, ainsi que le rôle d'animation et le niveau de production d'énergies renouvelables sur les 3 premières années de l'accord. Ce contrat renforcera le rôle de conseil de la Région au plus près des territoires.

SANTE

Qualité de vie en Grand Est : la Région présente sa feuille de route Santé 2021-2027

Si la santé est un pilier de la cohésion et de l'attractivité des territoires, elle irrigue aujourd'hui la quasi-totalité des compétences de la Région Grand Est. C'est en agissant sur l'accès aux soins, la prévention, l'innovation et le numérique mais aussi sur la qualité de l'eau et de l'air, la formation, l'économie, le tourisme... que l'on peut faire du « bien vivre » en Grand Est une valeur fondamentale. Cette approche à 360°, inédite en France, a pris tout son sens dans ce contexte de crise sanitaire et a permis de renforcer la place de la Région au sein de l'action publique en matière de santé.

Dès la séance plénière d'octobre 2019, la Région avait exprimé son souhait d'être un acteur de la santé à part entière en proposant une gouvernance territoriale plus efficiente à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est. Elle s'est dotée d'une **feuille de route Santé qui définit ses orientations stratégiques pour la période 2021-2027**, en cohérence avec le Projet Régional de Santé conduit par l'ARS. Pour en établir les grandes lignes, la Région a dressé un « Tour d'Horizon » de ses actions en juillet dernier. En parallèle, une démarche de concertation a été menée dans tout le Grand Est à travers des Conférences territoriales de la Santé¹. Une consultation citoyenne et des groupes de travail interprofessionnels sont venus compléter cette dynamique.

La feuille de route Santé, dont les modalités de mise en œuvre seront définies dès janvier prochain, **décline un ensemble d'actions concrètes** que la Région souhaite engager aux côtés de ses partenaires et s'articule autour de 4 grandes thématiques :

- Mieux vivre en Grand Est : une population en meilleure santé dans un environnement préservé,
- Des solutions sur mesure pour un égal accès aux soins sur l'ensemble du Grand Est,
- Les moteurs de l'attractivité de la santé en Grand Est,
- Le soutien aux projets territoriaux de santé dans les programmes européens.

La feuille de route s'attache tout particulièrement à cibler l'action régionale selon les spécificités du Grand Est et ses réalités territoriales, notamment par la création d'un Institut de formation infirmier transfrontalier, la promotion du « sport société », l'accueil et l'installation de professionnels de santé, le maintien d'une alimentation durable et de qualité dans les lycées, la place de l'environnement et de l'urbanisme en santé, la question de la mobilité des citoyens-patients...

Enfin, si la crise sanitaire a engendré des bouleversements inédits, elle a été un catalyseur d'initiatives, de créativité et de solidarité en donnant naissance à de nouveaux partenariats. Face à ce constat et pour répondre aux enjeux de qualité de vie, d'attractivité et d'accès aux soins, l'action régionale en faveur de la santé doit se faire en synergie avec l'ensemble des acteurs publics pour mieux répondre aux besoins des citoyens et des professionnels de santé.

La Région propose ainsi **la création d'un « Collectif Régional Santé »**, respectueux des compétences de chacun, pour mieux coordonner les interventions et renforcer leur efficacité. Cette dynamique « décloisonnée » pourrait être appuyée par une démarche de convergence des différents programmes portés par les membres du « Collectif Régional Santé ».

¹ Réunissant les collectivités locales, les professionnels de santé, l'ARS et la CPAM

AUTRES POINTS

La Région Grand Est prend la gouvernance de l'ensemble de la ligne TER Vallée de la Marne

La ligne Vallée de la Marne, avec ses plus de 500 kilomètres et 17 gares desservies entre Paris et Strasbourg, est la plus longue de France. A fort potentiel, elle permet aux habitants de la Marne, de la Haute-Marne et de la Meuse d'assurer des liaisons vers Paris et de connecter les différentes villes relais du territoire du Grand Est en créant un axe fort Est-Ouest.

Jusqu'alors cogérée par les Régions Hauts-de-France (entre Paris et Château-Thierry) et Grand Est (entre Château-Thierry et Strasbourg), la Région Grand Est deviendra la seule autorité organisatrice de la ligne à compter du 1^{er} janvier 2021, confortant de ce fait son rôle moteur dans sa gestion. Grâce à l'engagement et aux investissements de la Collectivité (plan d'actions de plus de 100 millions d'euros), la ligne a gagné en performance et en fiabilité à travers de nombreuses réalisations de modernisation (acquisition de nouvelles rames automoteurs Coradia liner et de nouvelles locomotives, programme de modernisation des voitures Corail, etc.). L'objectif est à présent de poursuivre le travail déjà engagé d'amélioration de l'offre, aux bénéfices de tous les usagers de la ligne.

Dans le cadre du transfert de gouvernance de la ligne, la Région Grand Est fixera l'offre et la tarification de service et prendra en charge la concertation avec les usagers de la ligne et les acteurs des territoires traversés. Elle s'engage à maintenir, jusqu'en 2022, à titre transitoire, la tarification et les règles de régularisation des usagers aujourd'hui propres à la Région Haut-de-France sur le périmètre Paris/Château-Thierry.

Responsable prochainement de cette liaison structurante dans son ensemble, la Région Grand Est continuera d'agir en partenariat étroit avec la Région Hauts-de-France ainsi qu'Ile-de-France Mobilités pour relever, avec son exploitant SNCF Voyageurs, un objectif prioritaire : améliorer la qualité de service de cette ligne Paris-Strasbourg.

La Région accompagne le territoire de Fessenheim vers une économie durable et neutre en carbone

A la suite de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, une gouvernance franco-allemande a été mise en place, associant décideurs publics et privés, en vue de l'élaboration d'un nouveau modèle de développement territorial, tant sur le volet économique, environnemental, que social. A cet effet, Eucor - le Campus européen, s'est proposé de mener une étude de faisabilité "Région d'innovation Fessenheim" qui établira une feuille de route permettant la valorisation de projets de recherche vers le monde économique, plus particulièrement autour des thématiques de l'hydrogène, des smart grids (réseau électrique intelligent), des batteries et de leur recyclage.

Ce travail visant à accroître la R&D et l'innovation sur le territoire, pour une région économiquement durable, neutre en carbone, impliquera l'ensemble des acteurs de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) : des industriels, des partenaires de l'économie et de l'innovation, des scientifiques, les institutions publiques, dont la Région Grand Est en lien étroit avec l'agence d'innovation et de prospective à l'international du Grand Est, Grand e-Nov+.

Le budget de l'opération qui sera menée courant 2021, s'élève à 800 000 euros répartis respectivement à hauteur de 25 % entre l'Etat français, la Région Grand Est, le Land du Bade Wurtemberg et l'Etat fédéral allemand.

Renforcer l'innovation et la compétitivité du Grand Est

La stratégie de spécialisation intelligente ou « smart specialisation strategy » (S3) prolonge les stratégies régionales de développement économique, d'enseignement supérieur et d'innovation élaborées par la Région Grand Est.

Elle vise à identifier un nombre réduit de domaines très compétitifs déjà existants ou en émergence qui lui permettent de se différencier des autres régions européennes. La S3 est un cadre de référence nécessaire pour faire effet de leviers avec les fonds européens. A ce titre, elle oriente le financement des projets d'innovation qui seront soutenus par le FEDER. C'est dans ce contexte que la Région a approuvé ce jour les priorités de la S3 du Grand Est pour la période 2021-2027, afin de pouvoir l'intégrer au projet de Programme Opérationnel FEDER qui sera déposé à la Commission Européenne début 2021.

Les priorités retenues pour la S3 du Grand Est concernent 8 secteurs d'activité : technologies et équipements pour la transition industrielle, recyclage et fonctionnalisation des matériaux pour l'industrie et pour la construction, biotechnologies médicales, outils du numérique pour la santé, dispositifs médicaux, molécules et matériaux biosourcés, outils et systèmes pour la gestion durable et intelligente des ressources naturelles, systèmes énergétiques et leur performance.

A cela s'ajoutent cinq priorités transversales : la transformation digitale (dont le déploiement des cas d'usage de l'intelligence artificielle), l'innovation sociale, l'innovation responsable, les circuits courts et la relocalisation.

Ces priorités ont ainsi vocation à faire du Grand Est, un territoire encore plus compétitif, offensif et à l'avant-garde de l'innovation, avec un objectif : être la grande région de référence au cœur de l'Europe.

CONTACT PRESSE

Nathalie Schauber – presse@grandest.fr – nathalie.schauber@grandest.fr – 07 89 62 90 44